
Trophée Tilia — Règlement U12M — 5c5

1 Structure du règlement

Le règlement du Trophée Tilia se base sur le règlement officiel de l'AWBB et ses adaptations. Des adaptations supplémentaires et prédominantes sont détaillées à l'article 5 du présent règlement.

2 Déclaration de la compétition

Le Trophée Tilia sera déclaré de manière officielle sous forme de tournoi amical. De ce fait, d'une part, il n'y aura aucun problème d'assurance et, d'autre part, l'amende prévue au TTA de l'AWBB dans le cas où une équipe venait à déclarer forfait (cf. articles PC73 et PC75 du ROI de l'AWBB) sera appliquée. Les rencontres se déroulant sur terrain neutre, toute équipe déclarant forfait est considérée comme **"FORFAIT du club VISITE : indemnités à payer au club visiteur"** vis-à-vis de son adversaire et **"FORFAIT du club VISITEURS : indemnités à payer au club visité"** vis-à-vis du club organisateur.

3 Lieux des rencontres

Les rencontres se déroulent dans les installations du Collège Saint-Louis, sur le terrain principal.

4 Logistique d'une rencontre

4.1 Arbitrage

L'arbitrage de l'intégralité des rencontres sera assuré par l'organisation. Elles seront dirigées par un(e) arbitre ou une paire d'arbitres. Un juge-arbitre sera également désigné pour chaque rencontre.

4.1.1 Les rencontres impliquant le Collège St-Louis Basket ne seront, dans la mesure du possible, pas arbitrées par un membre du Collège St-Louis Basket.

4.2 Officiels

Chaque équipe doit se présenter avec un(e) délégué(e) aux arbitres et une personne pour tenir la table. La feuille de match sera manuscrite et devra être dûment complétée 30

minutes avant le début de la rencontre ainsi qu'être présentée au juge-arbitre.

4.3 Documents

Tous les documents officiels, dûment complétés, seront vérifiés (licence AWBB du club pour lequel le (la) joueur • r • se évolue, identité, certificat médical). Un • e joueur • r • se n'étant pas validé • e ne pourra participer à la rencontre, sous peine de perte de la rencontre sur un score de forfait.

4.4 Qualification des joueur • r • ses

Une fois qu'un joueur¹ a été aligné dans une équipe de son club, il est considéré comme qualifié pour celle-ci et ne pourra en aucun cas être aligné au sein de la même catégorie² dans l'autre équipe de son club.

Par ailleurs, un joueur ayant été aligné dans une équipe n'est qualifié que pour celle-ci tout au long de la compétition tant qu'il reste affilié dans le même club. En cas de désaffiliation administrative en cours de saison, il ne lui sera malgré tout pas permis de jouer pour une équipe d'un autre club dans la même catégorie.

Par le terme « aligné » est entendu la participation d'un joueur à une rencontre (croix dans la colonne adéquate de la feuille de match). La transgression de cette règle entraînera une défaite sur un score de forfait pour l'équipe fautive (article 4.5).

4.5 Forfait et conséquence

Une équipe perdant une rencontre sur un score de forfait est exclue de la compétition.

5 Adaptations du règlement de l'AWBB

5.1 Participations

Tout • e joueur • r • se inscrit • e sur la feuille de match doit commencer au moins 1 des 3 premières périodes.

5.2 Money Time

Le chrono sera arrêté sur panier marqué lorsqu'il affichera 2:00 ou moins dans la dernière période du match.

5.3 Jeu-concours

Aucun jeu-concours n'est organisé durant la mi-temps.

¹ Terme repris ici de manière mixte.

² Les catégories U12M et U12F sont évidemment deux catégories distinctes.

5.4 Fautes spéciales

Les fautes technique, antisportive et disqualifiante seront d'application. Le code de jeu est d'application pour ces types de fautes. Les formateurs (coaches) doivent montrer l'exemple et ces situations ne devraient être, au pire, que des cas exceptionnels.

5.5 Remplacement sur remise en jeu sans intervention de l'arbitre

Afin de favoriser la règle nouvellement introduite dans les adaptations de l'AWBB (remise en jeu sans intervention de l'arbitre en zone arrière suite à une violation), aucun remplacement ne pourra être accordé lors de tout arrêt de jeu consécutif à une violation entraînant cette situation.

5.6 Temps de tir (24 secondes) — Gel du ballon

Les arbitres apprécieront, éventuellement sur conseil ou sur interprétation ponctuelle formalisée du juge-arbitre, si une équipe conserve la possession du ballon dans un but excessivement prolongé de priver l'équipe adverse de celui-ci. La liste non-exhaustive des notions prises en compte reprend l'intention d'attaque de l'anneau ou encore la progression dans la construction de la phase offensive. La sanction sera l'administration d'un lancer-franc en faveur de l'équipe lésée, assorti de la possession du ballon par une remise en jeu à l'endroit le plus proche duquel la violation a été signalée. Elle pourra être précédée d'un avertissement, sauf dans les deux dernières minutes du match.

5.7 Prolongation(s)

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation de 3 minutes est ajoutée (avec application de l'article 5.2 tout au long de celle-ci). Elle sera répétée autant de fois que nécessaire pour départager les deux équipes. Pour le reste, elle suit les mêmes principes que ceux décrits dans le code de jeu.

6 Déroulement de la compétition (2026-2027 — 32 participants)

6.1 La phase finale (2026-2027 — 32 équipes — 1/16e de finale)

Les rencontres sont déterminées lors du tirage au sort initial de sorte que les éventuelles équipes 'B' d'un club ne soient pas dans la même moitié de tableau que leurs équipes 'A'.

Huit têtes de série sont déterminées sur base de leur participation à l'ensemble des éditions dans cette catégorie (1 point), ainsi que leur résultat (1/2 finaliste = 2 points ; finaliste = 3 points ; vainqueur = 5 points)

Cette phase est à élimination directe.

L'équipe gagnante de la phase finale remporte le Trophée Tilia.

6.2 Cas particuliers

Tout cas particulier qui surviendrait lors de la compétition et qui n'aurait pas été envisagé par le présent règlement sera de la compétence des organisateurs et du juge-arbitre. Par exemple, une sanction non-prévue dans le présent règlement pour abus dans le non-respect d'un principe du Mini-Basket peut être énoncée aux formateurs en cours de rencontre, en concertation avec le juge-arbitre. Pour ce faire, ils devront en avoir été avertis préalablement par l'arbitre et/ou le juge-arbitre.

7 Calendrier

Les horaires de toutes les rencontres sont mis à jour sur *le site de la compétition* (en plus de toute autre information utile). Les dates prévues pour les différents tours y sont également publiées.